



7

Monsieur le Gérant de l'entreprise  
EGCB DIF FATHA

Objet : Dernière mise en demeure

- Vu le contrat de Réalisation N°06/2020 du 11/02/2020 conclu avec l'entreprise EGCB DIF FATHA.
- Vu le Bon de Commande des Travaux N°08/2020 du 11/02/2020.
- Vu l'Ordre de Service N°08/DO/2020 du 11/02/2020.
- Vu l'ODS d'arrêt N°123/DO/2020 du 13/07/2020.
- Vu les trois mises en demeure précédentes,
- Vu l'absence de votre entreprise EGCB DIF FATHA sur le chantier depuis le 24/07/2020 jusqu'à aujourd'hui.

- Vu les délais contractuels consommés et le retard important.
- La remise à l'état des lieux n'est pas faite dans les normes techniques du CDC.
- Vu que la réception provisoire du chantier n'a pas été prononcée .

A cet effet, j'ai le regret de vous informer, que je vous mets en demeure pour la dernière fois , afin d'entreprendre les Travaux de réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordements des Câbles à Fibres Optiques entre **DECHMIA ET EL GUETAR - KAFLAHMER**.

**En outre, nous dégageons toutes responsabilités de retard de paiement de la facture de ce projet.**

Comme je vous demande, de procéder en urgence à l'achèvement des travaux et la remise en état des lieux et présenter un jeu de plans (B.A.T) afin de procéder à la réception provisoire du chantier, et ce dans un délai n'excédant pas les vingt quatre heures (48h).

Faute de quoi, il vous sera appliqué des réserves coercitives prévues par la réglementation en vigueur ( la mise sur la liste noire).

Algérie Le Directeur Opérationnel:  
Directeur Opérationnel de Bouira  
Sig: Abdelhakim BOUACHRI